



La BnF change sa politique d'accès à ses images

Estampes, photographies, manuscrits enluminés ou autographes, dessins et gravures, unes de presse, cartes et globes, objets d'art, monnaies et médailles... Des papyrus égyptiens aux dessins de presse, en passant par les enluminures des livres médiévaux ou des œuvres de Picasso, la Bibliothèque nationale de France détient des collections iconographiques parmi les plus riches au monde, issues du patrimoine mondial.

Engagée dans le partage et la valorisation de ses collections, la BnF fait évoluer sa politique de diffusion et d'utilisation de ses millions d'images numérisées : exonération de la redevance d'utilisation commerciale pour les chercheurs, récupération des fichiers en haute définition, grille tarifaire repensée, lancement d'une nouvelle banque d'images pour les professionnels.

Elle offre ainsi un libre accès à une mine exceptionnelle de documents iconographiques, qui couvrent l'ensemble de ses collections, rassemblées depuis cinq siècles.

Cette nouvelle politique poursuit et renforce un mouvement engagé depuis plusieurs années : il s'agit d'articuler de manière équilibrée une très large diffusion des contenus, l'utilisation de ces derniers (libre pour le grand public et les chercheurs ; encadrée pour les usages commerciaux) et le respect des droits d'auteur.

A- Des millions d'images en libre accès, téléchargeables et utilisables gratuitement par le grand public, les professeurs et les chercheurs

Un accès facile et gratuit à des millions d'images

La BnF mène depuis plusieurs années une politique active de numérisation de ses collections. Celles-ci sont mises à la disposition de tous principalement à travers **Gallica**, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. Conçue pour favoriser la connaissance, l'enrichissement et l'exploration, elle réunit aujourd'hui **5 millions de documents** appartenant au domaine public, parmi lesquels plus de **1,5 million d'images**. Ces dernières sont accessibles et téléchargeables gratuitement et peuvent être partagées grâce au lecteur exportable. Elles peuvent être utilisées librement dans un cadre non commercial et sous réserve de la mention de la source. La définition proposée est suffisante pour couvrir de très nombreux usages, dès lors qu'une qualité éditoriale n'est pas nécessaire.

Le site de Gallica : <https://gallica.bnf.fr>

Une récupération des fichiers en haute définition simplifiée

En lien avec les nouvelles pratiques nées de l'ère du partage numérique, la BnF propose une **API gratuite** permettant à l'internaute de récupérer lui-même, à partir de Gallica, les images en haute définition : <http://api.bnf.fr/api-iiif-de-recuperation-des-images-de-gallica>.

Toute personne qui préfère recevoir directement les fichiers HD d'images déjà numérisées, sans passer par l'API gratuite, peut utiliser le système de vente en ligne de Gallica et de la banque d'images ou passer commande auprès du département Images et prestations numériques. Pour ces services, les frais techniques, qui s'élevaient jusqu'ici à 25 euros, sont dorénavant réduits à 5 euros.

La BnF offre ainsi par différents moyens adaptés à chacun une récupération simple de ses images numérisées en haute définition.

Partage et libre réutilisation des contenus pour la recherche et les usages non commerciaux

En permettant une large utilisation de ses images et en les mettant à la disposition du grand public, des chercheurs ou des professeurs dans le cadre d'activités pédagogiques, la BnF répond à la fois pleinement à ses missions fondatrices (collecter, conserver, enrichir et communiquer le patrimoine documentaire national) et aux enjeux d'une bibliothèque du XXI^e siècle.

Afin de favoriser la recherche et la circulation des savoirs, la BnF fait évoluer sa politique tarifaire à destination des publics académiques et scientifiques utilisant les ressources numérisées de la bibliothèque : alors qu'ils bénéficiaient déjà d'une remise de 80% sur les tarifs, ils se voient désormais exonérés de toute redevance d'utilisation commerciale dans le cadre de leurs publications. Il s'agit, à termes, d'inciter les auteurs à diffuser librement leurs travaux dans l'esprit de la science ouverte, comme le prévoit la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique.

B- Une nouvelle banque d'images

Outil d'exploration des collections iconographiques numérisées de la bibliothèque, la nouvelle banque d'images permet à tous d'acheter les images en haute définition et, notamment au public professionnel, de payer la redevance pour leur utilisation commerciale.

Un catalogue d'images d'une richesse inédite et en accroissement constant

La nouvelle banque d'images propose aujourd'hui près de 700 000 images en haute définition, issues exclusivement des fonds de la bibliothèque. Chaque jour, de nouvelles numérisations viennent enrichir cette base de données, avec des images rares et inédites, fidèles aux œuvres originales. A terme, l'ensemble des collections iconographiques numérisées de la BnF y seront mises en lignes, soit plusieurs millions d'images.

Parmi elles, de **nombreuses œuvres sous droits**, jusqu'alors uniquement visibles sur place, en salle de lecture, sont disponibles. **Les plus grands artistes et écrivains du XX^e siècle sont représentés, de Picasso à Matisse en passant par Marie Laurencin, Henri Rivière ou Zao Wou-Ki, Willy Ronis, André Kertesz, Paul Colin ou les frères Séeberger.**

Un service pensé pour les professionnels

La nouvelle banque d'images offre des **fonctionnalités de commande et de recherche**, adaptées aux pratiques des professionnels de l'image.

La qualité des images proposée garantit des reproductions les plus fidèles au document original. La description des images repose quant à elle sur l'expertise des personnels scientifiques de la bibliothèque.

Des portfolios et une newsletter permettent également de préparer des projets éditoriaux autour des grandes expositions, de dates anniversaires, d'événements historiques mais aussi de découvrir les collections de la BnF, d'être informés des nouvelles images mises en ligne ou des artistes récemment intégrés.

Un accompagnement sur mesure

Autour de ce nouveau service, le pôle « Professionnels » du département Images et prestations numériques de la BnF propose un accompagnement personnalisé aux professionnels qui le souhaitent, éditeur, iconographe, professionnel de l'audiovisuel, de la communication et du multimédia, décorateur ou fabricant de produits dérivés.

Un interlocuteur dédié suit ainsi l'ensemble des aspects d'un projet avec la BnF : proposition d'images complémentaires, modalités et suivi de commande, devis de numérisation, négociation tarifaire.

La banque d'images de la BnF : <https://images.bnf.fr>

Contacts presse :

Hélène Crenon, chargée de communication presse. 01 53 79 46 76 - helene.crenon@bnf.fr

Marie Payet chef du service de presse. 01 53 79 41 18 - marie.payet@bnf.fr